



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Longueuil tenue le 19 août 2025, à 16 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane, Longueuil, sous la présidence d'Alvaro Cueto.

Présences :

Catherine Fournier, mairesse	Geneviève Héon
Marc-Antoine Azouz	Sylvain Joly
Rolande Balma	Sylvain Larocque
Lysa Belaicha	Jacques Lemire
Reine Bombo-Allara	Carl Lévesque
Alvaro Cueto	Affine Lwalalika
Nathalie Delisle	Marjolaine Mercier
Karl Ferraro	Jonathan Tabarah

Autres présences :

Sophie Deslauriers, directrice du greffe et greffière
Gaby Jodoin, directeur général
Carole Leroux, chef du Service du greffe et assistante-greffière

PREMIÈRE PARTIE

1. OUVERTURE

CO-250819-1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

CO-250819-1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-1.3

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Une première période est tenue au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions qui portent sur les propositions à l'ordre du jour. Durant cette période, le Greffe lit les questions reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant.

CO-250819-1.4**APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 8 JUILLET 2025 ET DE SES SÉANCES EXTRAORDINAIRES TENUES LES 8 ET 10 JUILLET 2025**

Il est proposé d'approuver :

1^o le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 juillet 2025, à 16 h, avec modification de la résolution CO-250708-8.6 intitulée *Approbation d'une entente pour la réalisation du projet de médiation culturelle Peindre à l'oreille avec des personnes non-voyantes et malvoyantes*, afin de remplacer, dans le 1^{er} paragraphe, la date du 31 mars 2025 par 31 mars 2026;

2^o les procès-verbaux des séances extraordinaires du conseil tenues le 8 juillet 2025 à 15 h 45 et le 10 juillet 2025 à 15 h 38.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-1.5**DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION ET DE SA SÉANCE ORDINAIRE TENUES LE 10 JUILLET 2025**

Il est procédé au dépôt des procès-verbaux de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération et de sa séance ordinaire tenues le 10 juillet 2025 à 15 h 48 et à 16 h 02, tenant lieu du rapport de la mairesse sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de cette séance.

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION**CO-250819-2.1****ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA VILLE POUR L'ANNÉE 2026 (SD-2025-1302)**

CONSIDÉRANT la recommandation CE-250813-12.1 du comité exécutif;

Il est proposé de tenir les séances ordinaires du conseil de la Ville, pour l'année 2026, aux jours suivants, à compter de 16 h pour la première partie et à compter de 19 h pour la deuxième partie :

20 janvier;
17 février;
17 mars;
28 avril;
26 mai;
16 juin;
7 juillet;
18 août;
22 septembre;
20 octobre;
17 novembre;
8 décembre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-2.2**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DU CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE (SD-2025-1413)**

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la réunion du Conseil local du patrimoine tenue le 4 juillet 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-2.3**DÉPÔT DE PROCÈS-VERBAUX DE RÉUNIONS DE COMITÉS CONSULTATIFS (SD-2025-1308)**

Il est procédé au dépôt des procès-verbaux des réunions suivantes :

1° réunions du Comité consultatif sur l'environnement tenues les 26 octobre 2023, 4 novembre 2024 et 8 mai 2025.

2° réunion du Comité consultatif sur le développement économique tenue le 20 mai 2025.

CO-250819-2.4**DÉPÔT DE PROCÈS-VERBAUX DE RÉUNIONS DES COMMISSIONS LOCALES (SD-2025-1248)**

Il est procédé au dépôt des procès-verbaux des réunions suivantes :

1° réunion de la Commission de la culture, des communications et du patrimoine tenue le 12 juin 2025.

2° réunions de la Commission des finances, des infrastructures et des ressources humaines tenues les 7, 21 mai, 5 et 18 juin 2025.

3° réunion de la Commission de l'éthique, de la gouvernance et de la démocratie tenue le 16 juin 2025.

CO-250819-2.5**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DU CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE (SD-2025-1394)**

Il est proposé de recommander au conseil qu'il soit procédé au dépôt du procès-verbal de la réunion du Conseil local du patrimoine tenue le 14 juillet 2025.

CO-250819-2.6**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DU CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE (SD-2025-1170)**

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la réunion du Conseil local du patrimoine tenue le 12 juin 2025.

CO-250819-2.7**APPROBATION DES MODIFICATIONS DES BALISES CONCERNANT L'APPLICATION DE L'ARTICLE 93 DE LA LOI MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES EN MATIÈRE D'HABITATION (SD-2025-1539)**

CONSIDÉRANT que l'Assemblée nationale a adopté le 21 février 2024 la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation* (Projet de loi 31);

CONSIDÉRANT que l'Assemblée nationale a adopté le 18 mars 2025 la Loi édictant la Loi sur les contrats des organismes municipaux et modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif des organismes municipaux (projet de loi 79) modifiant l'article 93 de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation*;

CONSIDÉRANT que cette loi vise notamment à accélérer l'approbation de projets et la construction de logements en cette période de pénurie de logements;

CONSIDÉRANT que l'article 93 permet aux municipalités d'autoriser un projet d'habitation qui déroge à la réglementation d'urbanisme locale en vigueur lorsque le projet comprend la construction d'au moins trois logements;

CONSIDÉRANT que la Ville de Longueuil souhaite que le Plan et les règlements d'urbanisme demeurent la référence en ce qui a trait à la vision d'aménagement et au cadre réglementaire applicable;

CONSIDÉRANT que la Loi prévoit certaines conditions et restrictions balisant l'exercice du pouvoir des municipalités;

CONSIDÉRANT que la Ville de Longueuil souhaite ajouter d'autres éléments visant à encadrer les projets qui seraient autorisés via ces nouveaux pouvoirs;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Marjolaine Mercier, d'approuver les modifications des balises concernant l'application de l'article 93 de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation* et d'approuver le document intitulé *Balises concernant l'application par la Ville du pouvoir d'exception en matière d'urbanisme* joint au sommaire décisionnel SD-2025-1539.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-2.8**DÉPÔT PAR LA MAIRESSE DU RAPPORT 2024 DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DE LA VILLE DE LONGUEUIL**

Il est procédé au dépôt par la mairesse du rapport 2024 de la vérificatrice générale de la Ville de Longueuil, Guylaine Séguin, qui présente sa vérification financière 2024, ainsi que ses rapports d'optimisation des ressources et de conformité à des vérifications réalisées.

CO-250819-2.9**DÉPÔT DU RAPPORT DE L'OFFICE DE PARTICIPATION PUBLIQUE DE LONGUEUIL SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT CO-2025-1304 (SD-2025-1667)**

Il est procédé au dépôt du rapport de l'Office de participation publique de Longueuil, daté du 14 août 2025, portant sur le projet de *Règlement CO-2025-1304 modifiant le Règlement CO-2021-1155 adoptant le Plan d'urbanisme de la Ville de Longueuil afin d'assurer sa concordance au Règlement CA-2024-416 modifiant le Règlement CA-2016-255 révisant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil*.

3. COMMUNICATIONS**4. FINANCES****CO-250819-4.1****DÉPÔT DE L'ÉTAT DES DÉPENSES DE L'OFFICE DE PARTICIPATION PUBLIQUE ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SD-2025-1533)**

Il est procédé au dépôt de l'état des dépenses de l'Office de participation publique pour l'exercice terminé au 31 décembre 2024 et du rapport de l'auditeur indépendant daté du 20 mai 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-4.2**AUTORISATION DE VIREMENTS BUDGÉTAIRES ET AFFECTATION DU SURPLUS NON AFFECTÉ ET DU FONDS DE VOIRIE (SD-2025-1481)**

Il est proposé d'autoriser les virements budgétaires et l'affectation du surplus non affecté et du fonds de voirie apparaissant sur la liste du 22 juillet 2025, préparée par la Direction des finances, au montant de 2 667 339 \$, afin de prévoir les crédits requis pour les dépenses mentionnées en regard de chacun d'eux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-4.3**OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE PONCTUELLE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE COMMUNAUTAIRE (SD-2025-1286)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Geneviève Héon, d'octroyer une aide financière ponctuelle dans le cadre du Programme d'aide communautaire, édition 2025, d'un montant total de 61 200 \$, taxes comprises, le cas échéant, aux organismes suivants pour soutenir et bonifier le travail du milieu réalisé auprès des personnes âgées en situation de vulnérabilité, laquelle somme est répartie de la manière suivante :

1° 7 650 \$ à La Vigie Rive-Sud;

- 2° 7 650 \$ au Centre d'action bénévole de Saint-Hubert;
- 3° 15 300 \$ au Centre communautaire des aînées et aînés de Longueuil;
- 4° 15 300 \$ au Centre de Bénévolat de la Rive-Sud;
- 5° 7 650 \$ à la Maison des Tournesols (1981);
- 6° 7 650 \$ à Répit aînés Montérégie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-4.4

DÉPÔT DE DEMANDES DE REMBOURSEMENT DE DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN DES CONSEILLERS

Il est procédé au dépôt de demandes de remboursement de dépenses de recherche et de soutien :

- 1° du conseiller Sylvain Joly, datées du 16 mars et 3 juillet 2025;
- 2° du conseiller Jacques Lemire, datées du 28 mai et du 2 juillet 2025;
- 3° de la conseillère Nathalie Delisle, datée du 13 juin 2025;
- 4° de la conseillère Lysa Belaicha, datée du 20 juin 2025;
- 5° des conseillers Sylvain Joly, Eric Normandin et Susan Rasmussen, datée du 4 juillet 2025;

5. RESSOURCES HUMAINES

6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

CO-250819-6.1

DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 477.3 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES POUR LE MOIS DE JUIN 2025 (SD-2025-1356)

Il est procédé au dépôt de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ attribués au cours du mois de juin 2025 et des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus depuis le début de l'exercice financier 2025, avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats excède 25 000 \$.

CO-250819-6.2

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0220 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE REMBLAI DU TRÉFOND P2H AU PARC P2 (SD-2025-1366)

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-25-0220 pour l'exécution de travaux de remblai du tréfond P2H au parc P2, au plus bas soumissionnaire

conforme, Excavation Civilpro inc., pour un montant de 215 000 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-6.3

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0141 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE NETTOYAGE DES STATIONS DE POMPAGE (SD-2025-1223)

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-25-0141 pour l'exécution de travaux de nettoyage des stations de pompage, pour une période prenant fin le 31 décembre 2026, au plus bas soumissionnaire conforme, 9363-9888 Québec inc., faisant affaires sous le nom Sanivac, pour un montant de 437 364,90 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-6.4

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0168 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS DANS LES PARCS ET ESPACES VERTS (SD-2025-1263)

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-25-0168 pour l'exécution de travaux d'aménagements paysagers dans les parcs et espaces verts, pour une période jusqu'au 31 décembre 2027, au plus bas soumissionnaire conforme, Paysagiste Rive-Sud ltée, pour un montant de 527 102,89 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-6.5

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0182 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION DES SYSTÈMES D'ÉCLAIRAGE DES RUES ET DES PARCS (SD-2025-1328)

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Affine Lwalalika, d'adjuger le contrat LONG-25-0182 pour l'exécution de travaux d'entretien et de réparation des systèmes d'éclairage des rues et des parcs, pour une période de trois ans, au plus bas soumissionnaire conforme, Installume inc., pour un montant de 3 314 154,38 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-6.6

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0189 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE JEU D'EAU AU PARC FERNAND-BOUFFARD (SD-2025-1049)

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Rolande Balma, d'adjuger le contrat LONG-25-0189 pour l'exécution de travaux d'aménagement de jeu d'eau au parc Fernand-Bouffard, au plus bas soumissionnaire

conforme, Réalisation Dynamique inc., pour un montant de 873 871,34 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-6.7

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0190 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN PARC CANIN (SD-2025-1349)

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-25-0190 pour l'exécution de travaux d'aménagement d'un parc canin, au parc Georges-Dor, au plus bas soumissionnaire conforme, Excavation Civilpro inc., pour un montant de 752 000 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-6.8

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0206 POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DU SITE AU BOISÉ DU TREMBLAY (SD-2025-1255)

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Rolande Balma, d'adjuger le contrat LONG-25-0206 pour la réalisation de travaux de remise en état du site au boisé Du Tremblay, au plus bas soumissionnaire conforme, Paysagiste Rive-Sud Ltée, pour un montant de 138 171,21 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-6.9

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0208 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'INVENTAIRE D'ARBRES (SD-2025-1470)

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Marjolaine Mercier, d'adjuger le contrat LONG-25-0208 pour l'exécution de travaux d'inventaire d'arbres, jusqu'au 31 décembre 2026, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage selon le système de pondération et d'évaluation des offres, Xylème inc., pour un montant de 405 603,06 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-6.10

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0234 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU TERRAIN DE SOCCER SYNTHÉTIQUE ET DE TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES AU PARC PIERRE-LAPORTE (SD-2025-1489)

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Geneviève Héon, d'adjuger le contrat LONG-25-0234 pour l'exécution de travaux de reconstruction du terrain de soccer synthétique et de travaux complémentaires au parc Pierre-Laporte, dans l'arrondissement de Saint-Hubert, au plus bas soumissionnaire conforme, Excavation Civilpro inc.,

pour un montant de 2 839 000 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-6.11

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0239 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU PONCEAU SOUS LE BOULEVARD JULIEN-BOUTHILLIER (SD-2025-1342)

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Nathalie Delisle, d'adjuger le contrat LONG-25-0239 pour l'exécution de travaux de remplacement du ponceau sous le boulevard Julien-Bouthillier, au plus bas soumissionnaire conforme, 9329-0146 Québec inc., faisant affaires sous le nom Groupe M. Potvin, pour un montant de 1 349 525,71 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-6.12

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0251 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX PRÉPARATOIRES POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN URBAIN MULTISPORTS AU PARC LECAVALIER (SD-2025-1486)

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-25-0251 pour l'exécution de travaux préparatoires pour l'aménagement d'un terrain urbain multisports au parc Lecavalier, au plus bas soumissionnaire conforme, Excavation Civilpro inc., pour un montant de 865 000 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-6.13

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0197 POUR L'ACQUISITION D'UNE CHARGEUSE SUR ROUES AVEC ÉQUIPEMENTS (LOT 1) (SD-2025-1503)

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-25-0197 pour l'acquisition d'une chargeuse sur roues de type 4 vg³ avec équipements (lot 1), au plus bas soumissionnaire conforme, Équipements Marquis inc., pour un montant de 412 460,50 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-6.14

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0197 POUR L'ACQUISITION DE QUATRE CHARGEUSES SUR ROUES AVEC ÉQUIPEMENTS (LOT 2) (SD-2025-1504)

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-25-0197 pour l'acquisition de quatre chargeuses sur roues de types 3,5 vg³ avec équipements (lot 2), au plus bas soumissionnaire conforme, Équipements Marquis inc., pour un

montant de 1 758 723,33 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. BIENS IMMOBILIERS

CO-250819-7.1

APPROBATION D'UN BAIL POUR LA LOCATION ET LA GESTION DU TERRAIN ET DE L'IMMEUBLE AU 440, CHEMIN DE CHAMBLY (SD-2025-0163)

Il est proposé d'approuver le bail avec la Société historique du Marigot inc. pour la location et la gestion du terrain et de l'immeuble situé au 440, chemin de Chambly, pour la période du 15 octobre 2025 au 14 octobre 2028, pour un loyer annuel de 365 \$, taxes non comprises, le cas échéant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-7.2

APPROBATION D'UNE ENTENTE POUR DES INSTALLATIONS DANS DES ZONES DE CHEVAUCHEMENT ET MODIFICATION DE SERVITUDES (SD-2025-1518)

Il est proposé d'approuver l'entente relative au chevauchement d'utilités publiques avec Hydro-Québec, portant sur les lots 6 674 179 et 6 674 680 du cadastre du Québec et de modifier les servitudes établies par les actes publiés au registre foncier sous les numéros 485 515 et 710 927.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-7.3

APPROBATION D'UNE ENTENTE DE SOUS-LOCATION POUR LE LOT 6 047 798 DU CADASTRE DU QUÉBEC (SD-2025-1535)

Il est proposé d'approuver l'entente avec Hydro-Québec et la Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent, pour la sous-location à Hydro-Québec du lot 6 047 798 du cadastre du Québec, d'une superficie de 9 769 m² selon le cadastre officiel et d'une superficie de 10 359,41 m² selon le bail, à des fins d'aire de travail, pour une période se terminant le 30 juin 2028, et moyennant un loyer établi selon les termes de l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. RÈGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

CO-250819-8.1**DÉPÔT DES CERTIFICATS DE L'ASSISTANTE-GREFFIÈRE CONCERNANT LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT TENUE SUR LES RÈGLEMENTS CO-2025-1310 ET CO-2025-1313 (SD-2025-1495)**

Il est procédé au dépôt des certificats de l'assistante-greffière concernant la procédure d'enregistrement tenue sur les règlements suivants :

1° *Règlement CO-2025-1310 décrétant un emprunt pour l'acquisition d'un immeuble situé au 80-82, 90 et 100, rue Saint-Charles est;*

2° *Règlement CO-2025-1313 décrétant un emprunt pour le paiement d'honoraires professionnels pour la réalisation d'études d'avant-projet et d'études préparatoires relatifs à diverses infrastructures municipales, parcs et espaces verts.*

CO-250819-8.2**AUTORISATION D'UNE INSTALLATION ET D'UNE UTILISATION TEMPORAIRE DE BRASEROS POUR LA NUIT DES SANS-ABRI (SD-2025-0696)**

Il est proposé d'autoriser l'installation et l'utilisation temporaire de braseros au parc St. Mark pour l'événement de La Nuit des sans-abri qui se tiendra le 17 octobre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-8.3**APPROBATION D'UNE ENTENTE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'APPUI À L'INTERNATIONALISATION DES VILLES ET MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC ET OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE (SD-2025-1517)**

Il est proposé d'approuver l'entente avec Développement économique de l'agglomération de Longueuil pour la réalisation des projets en lien avec l'aide financière provenant du Programme d'appui à l'internationalisation des villes et municipalités du Québec 2024-2025, laquelle prévoit le versement par la Ville d'une aide financière d'un montant maximal de 24 750 \$, taxes comprises, le cas échéant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-8.4**APPROBATION D'UNE ENTENTE POUR L'INSTALLATION DE CASIERS INTELLIGENTS DE RÉSERVATION (SD-2025-1476)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Affine Lwalalika, d'approuver l'entente avec Rose Bloc inc. pour l'installation de casiers intelligents au 1100, boulevard Marie-Victorin, afin de permettre aux citoyens de Fatima et autres quartiers adjacents de récupérer des documents réservés dans les collections des bibliothèques de Longueuil,

pour une période de cinq ans, renouvelable automatiquement par périodes successives d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-8.5

APPROBATION D'UNE ENTENTE POUR LA RESTAURATION DE L'HABITAT DE LA RAINETTE FAUX-GRILLON DE L'OUEST (SD-2025-1256)

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Marjolaine Mercier :

1° d'approuver l'entente avec le Centre d'information sur l'environnement de Longueuil, faisant affaires sous le nom Ciel et Terre, pour la restauration de l'habitat de la rainette faux-grillon de l'Ouest sur des terrains en milieu naturel dont la Ville est propriétaire, visant à favoriser sa dispersion et améliorer la connectivité de ses habitats dans le cadre du projet de restauration du boisé du Tremblay, conditionnellement à l'approbation des plans et devis par la Direction de l'environnement et de la transition écologique;

2° de demander l'autorisation préalable du gouvernement du Québec afin de conclure cette entente, conformément à la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-8.6

APPROBATION DE LA CONVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU LOISIR DES PERSONNES HANDICAPÉES (SD-2025-1408)

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Sylvain Joly, d'approuver la convention avec Zone Loisir Montérégie inc. concernant le versement d'une aide financière maximale de 39 495 \$ à la Ville, pour la participation au projet *Camp de jour*, dans le cadre du Programme d'aide financière au loisir des personnes handicapées (PAFLPH) - Volet 1 soutien à l'accompagnement 2025-2026, pour la période prenant fin le 30 septembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-8.7

ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2025-1311 ÉTABLISSANT UN CONTRÔLE PROVISOIRE DE CERTAINES INTERVENTIONS SUSCEPTIBLES DE CRÉER DES BESOINS EXCÉDANT LA CAPACITÉ DES RÉSEAUX MUNICIPAUX D'AQUEDUC OU D'ÉGOUT (SD-2025-1423)

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement;

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné les changements entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption;

Il est proposé d'adopter le *Règlement CO-2025-1311 établissant un contrôle provisoire de certaines interventions susceptibles de créer des*

besoins excédant la capacité des réseaux municipaux d'aqueduc ou d'égout.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-8.8

ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2025-1312 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR LE PAIEMENT DE LA QUOTE-PART DE LA VILLE POUR DES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU D'UN SYSTÈME D'AVERTISSEMENT AU PASSAGE À NIVEAU SITUÉ À L'INTERSECTION DE LA MONTÉE SAINT-HUBERT ET DES BOULEVARDS MARICOURT ET KIMBER (SD-2025-1210)

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement, le mode de financement, le mode de paiement ou le mode de remboursement;

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné les changements entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption;

Il est proposé d'adopter le Règlement CO-2025-1312 décrétant un emprunt pour le paiement de la quote-part de la Ville pour des travaux de mise à niveau d'un système d'avertissement au passage à niveau situé à l'intersection de la montée Saint-Hubert et des boulevards Maricourt et Kimber.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-8.9

ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2025-1315 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2013-806 ORDONNANT DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES DANS LE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL FAUBOURG COUSINEAU, PHASE 2-A, ET DÉCRÉTANT, À CETTE FIN ET POUR LE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2025-1348)

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement, le mode de financement, le mode de paiement ou le mode de remboursement;

Il est proposé d'adopter le Règlement CO-2025-1315 modifiant le Règlement CO-2013-806 ordonnant des travaux d'infrastructures municipales dans le développement résidentiel Faubourg Cousineau, phase 2-A, et décrétant, à cette fin et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-8.10

ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2025-1316 IMPOSANT DES TAXES SPÉCIALES AFIN DE RENFLOUER LE FONDS GÉNÉRAL À LA SUITE DE DÉPENSES RELATIVES À DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES DANS LE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL FAUBOURG COUSINEAU, PHASE 4 (SD-2025-1362)

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement;

Il est proposé d'adopter le *Règlement CO-2025-1316 imposant des taxes spéciales afin de renflouer le fonds général à la suite de dépenses relatives à des travaux d'infrastructures municipales dans le développement résidentiel Faubourg Cousineau, phase 4.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-8.11

AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2023-1223 ORDONNANT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES DANS DIVERS RUES, VOIES DE CIRCULATION ET STATIONNEMENTS MUNICIPAUX ET DÉCRÉTANT, À CES FINS ET POUR LE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2025-1074)

Jonathan Tabarah donne un avis de motion qu'un règlement modifiant le *Règlement CO-2023-1223 ordonnant des travaux de construction et de réfection d'infrastructures municipales dans divers rues, voies de circulation et stationnements municipaux et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt*, sera présenté.

CO-250819-8.12

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2025-1320 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2023-1223 ORDONNANT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES DANS DIVERS RUES, VOIES DE CIRCULATION ET STATIONNEMENTS MUNICIPAUX ET DÉCRÉTANT, À CES FINS ET POUR LE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2025-1074)

Jonathan Tabarah procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2025-1320 modifiant le Règlement CO-2023-1223 ordonnant des travaux de construction et de réfection d'infrastructures municipales dans divers rues, voies de circulation et stationnements municipaux et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt*.

CO-250819-8.13

ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2025-1321 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2024-1286 SUR LA CONSTRUCTION (SD-2025-1204)

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement;

Il est proposé d'adopter le *Règlement CO-2025-1321 modifiant le Règlement CO-2024-1286 sur la construction*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-8.14

APPROBATION D'UNE ENTENTE DE PRÊT POUR L'UTILISATION D'UN ESPACE PRIVÉ AU 55, RUE SAINTE-ÉLIZABETH (SD-2025-1304)

Il est proposé d'approuver l'entente de prêt avec la Fabrique de la paroisse Saint-Antoine-de-Padoue, pour l'utilisation d'un espace privé attenant au 55, rue Sainte-Élizabeth, d'une superficie de 24 m², afin d'en faire un

aménagement urbain éphémère dans le cadre du projet de piétonnisation de la rue Saint-Charles Ouest, jusqu'au 5 septembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-8.15

APPROBATION DE L'ACCORD D'AMENDEMENT NO 2 POUR L'UTILISATION DES LOCAUX DE L'ÉGLISE SAINT-PAUL (SD-2025-1363)

Il est proposé d'approuver l'accord d'amendement n° 2 modifiant l'accord intervenu avec la Corporation de l'Église Saint-Paul du diocèse anglican de Montréal pour l'utilisation des locaux de l'église Saint-Paul, lequel a pour objet de prolonger la période de l'accord au 30 juin 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. CIRCULATION ET TRANSPORT

CO-250819-9.1

MODIFICATION DU TRACÉ DE LA ROUTE VERTE (SD-2025-1336)

Il est proposé :

1° de modifier le tracé de l'axe 1 de la Route verte entre la passerelle Edna-Maricourt et la promenade René-Lévesque, de la manière suivante et selon la proposition de Vélo Québec du 10 avril 2025, jointe au sommaire décisionnel SD-2025-1336 :

- boulevard Desaulniers, entre le boulevard La Fayette et la rue Joliette (1 400 m);
- parc linéaire Desaulniers, entre les rues Joliette et de Normandie (1 600 m);
- rue de Normandie, entre le parc linéaire Desaulniers et la rue Saint-Charles Ouest (600 m);
- parc Le Moyne, entre la rue Saint-Charles Ouest et la passerelle de Normandie (60 m);
- passerelle de Normandie (400 m);

2° sur le boulevard Desaulniers, emprunter les bandes cyclables actuelles qui seront éventuellement converties en pistes unidirectionnelles, plutôt que le sentier polyvalent central, pour assurer une plus grande sécurité pour les cyclistes, notamment aux croisements des axes transversaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

CO-250819-10.1**ADOPTION DU PROJET DE LA RÉOLUTION AUTORISANT LA DEMANDE DU PROJET IMMOBILIER PI-2025-005 AU 3459, RUE MACKAY (SD-2025-0878)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Affine Lwalalika, d'adopter le projet de la résolution autorisant la demande du *Projet immobilier PI-2025-005 visant la construction d'une habitation multifamiliale de trois étages et de structure isolée située au 3459, rue Mackay*, conformément à l'article 93 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation et selon le document joint à la présente résolution, qui en fait partie intégrante comme s'il était ici reproduit au long.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-10.2**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DU COMITÉ DE TOPONYMIE (SD-2025-1303)**

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité de toponymie tenue le 25 mai 2025.

CO-250819-10.3**RECOMMANDATION CDT-250527-4.1 DU COMITÉ DE TOPONYMIE POUR UN AJOUT À LA BANQUE DE NOMS (SD-2025-1303)**

CONSIDÉRANT que M. Benoit Huot est originaire de Longueuil;

CONSIDÉRANT que M. Benoit Huot s'est démarqué en tant qu'athlète paralympique ainsi qu'au sein de la société;

Il est proposé d'ajouter le nom de M. Benoit Huot à la banque de noms, dans l'attente de lui attribuer une reconnaissance appropriée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-10.4**RECOMMANDATION CDT-250527-5.2 DU COMITÉ DE TOPONYMIE POUR RENOMMER UN ODONYME (SD-2025-1303)**

CONSIDÉRANT que le nom La Kabylie fait référence à une région montagneuse située en Algérie et est synonyme de résistance, de tradition et de partage dans la culture berbère;

CONSIDÉRANT qu'un bon nombre de personnes d'origine algérienne réside sur le territoire de la Ville de Longueuil;

CONSIDÉRANT la portion du boulevard Vauquelin, située à l'est du rond-point est un secteur boisé sans adresse civique résidentielle;

Il est proposé par Lysa Belaicha, appuyée par Reine Bombo-Allara, de renommer la portion de la voie de circulation du boulevard Vauquelin, située à l'est du rond-point et le parc à chiens, par *allée de La Kabylie*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-10.5

RECOMMANDATION CDT-250527-5.3 DU COMITÉ DE TOPONYMIE POUR RENOMMER UN ODONYME (SD-2025-1303)

CONSIDÉRANT que la portion de la voie de circulation du chemin du Lac visée par le changement de toponyme est principalement fermée aux automobiles;

CONSIDÉRANT que l'impact du remplacement du toponyme chemin du Lac sur les citoyens est négligeable;

CONSIDÉRANT que M. Jean-Paul Tousignant était propriétaire de terres, qu'il cultivait, en bordure du chemin du Lac;

CONSIDÉRANT que le lieu le plus approprié pour rendre hommage à M. Tousignant doit être situé dans le parc Michel-Chartrand ou ses environs;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Marc-Antoine Azouz, de renommer la portion du chemin du Lac, située entre la rue Adoncour et le boulevard Jean-Paul-Vincent, par l'*allée Jean-Paul-Tousignant*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. AFFAIRES DIVERSES

12. ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

CO-250819-12.1

RECOMMANDATION CCA-250520-2.2 DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE CONCERNANT LE PROJET DE RENATURALISATION DE TERRES CULTIVÉES DANS LE PARC NATIONAL DES ÎLES-DE-BOUCHERVILLE (SD-2025-1271)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'approuver la recommandation CCA-250520-2.2 du comité consultatif agricole, défavorable au projet de renaturation sur 90 ha de terres cultivées dans le parc national des Îles-de-Boucherville et d'en informer le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.2**MODIFICATIONS DE TITRES À LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DES AFFAIRES PUBLIQUES (SD-2025-1288)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation de modifier :

- 1° le titre de la Direction des communications et des affaires publiques pour *Direction des communications et de l'expérience citoyenne*;
- 2° le titre du poste de directeur des communications et affaires publiques pour *directeur des communications et expérience citoyenne*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.3**AUTORISATION D'EMPRUNTS AUX FONDS DE ROULEMENT LOCAL ET DE L'AGGLOMÉRATION AFIN DE PRÉVOIR LES CRÉDITS REQUIS POUR DES DEMANDES DE CHANGEMENT SUR DES SYSTÈMES D'INFORMATION (SD-2025-0674)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser les emprunts suivants, afin de prévoir les crédits requis pour des demandes de changement sur des systèmes d'information :

- 1° l'emprunt d'un montant n'excédant pas 95 245,45 \$ au fonds de roulement local, remboursable sur une période de cinq ans;
- 2° l'emprunt d'un montant n'excédant pas 74 905,16 \$ au fonds de roulement de l'agglomération, remboursable sur une période de cinq ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.4**AUTORISATION D'UN EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT AFIN DE PRÉVOIR LES CRÉDITS REQUIS POUR LE REMPLACEMENT D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTIONS BALISTIQUES (SD-2025-0675)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser l'emprunt d'un montant n'excédant pas 392 500 \$ au fonds de roulement, remboursable sur une période de cinq ans, afin de prévoir les crédits requis pour le remplacement d'équipements de protections balistiques du Service de police de l'agglomération de Longueuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.5

AUTORISATION DU VERSEMENT D'UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE ET AFFECTATION D'UNE SOMME EN PROVENANCE DU FONDS D'IMMOBILISATION D'AGGLOMÉRATION (SD-2025-1113)

CONSIDÉRANT la recommandation CEN-2025-003 de la Commission de l'environnement et de l'aménagement du 14 avril 2025, en conformité avec le *Règlement CA-2009-120 relatif à la mise en oeuvre du programme de contribution financière aux infrastructures*;

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'autoriser le versement d'une contribution financière n'excédant pas 86 615 \$, taxes nettes, à la Ville de Longueuil, pour la réfection d'infrastructures d'intérêt collectif d'eau potable dans la rue de Châteauguay;

2° d'affecter la somme de 86 615 \$, taxes nettes, en provenance du fonds d'immobilisation d'agglomération afin de prévoir les crédits requis à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.6

AUTORISATION DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES MENTIONNÉS SUR LA LISTE DU 29 JUILLET 2025 (SD-2025-1555)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser les virements budgétaires apparaissant sur la liste du 29 juillet 2025, préparée par la Direction des finances, au montant de 1 165 628 \$, afin de prévoir les crédits requis pour les dépenses mentionnées en regard de chacun d'eux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.7**OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE À DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL (SD-2025-1557)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Sylvain Larocque, de prendre l'orientation d'octroyer à Développement économique de l'agglomération de Longueuil une aide financière d'un montant de 210 000 \$, taxes comprises, le cas échéant, répartie sur trois ans, à compter de 2026, afin de permettre la location du local situé au 150, place Charles-Lemoyne pour y tenir les activités d' accélérateur d'entreprise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.8**REMBOURSEMENT À LA VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE ET AUTORISATION D'UN VIREMENT BUDGÉTAIRE (SD-2025-1379)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° de prendre acte du remboursement à faire à la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville par la trésorière, à titre de compensation pour les dépenses excédentaires d'assainissement des eaux usées pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024;

2° d'autoriser le virement budgétaire joint au SD-2025-1379, au montant de 3 838 \$, afin de prévoir les crédits requis à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.9**ENTÉRINEMENT D'UNE LETTRE D'ENTENTE CONCERNANT UNE MODIFICATION À L'ARTICLE 31 DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES EMPLOYÉS COLS BLANCS (SD-2025-1483)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'entériner la lettre d'entente avec les Syndicats regroupés des employés municipaux (SREM) du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) section locale 306, concernant une modification à l'article 31 de la convention collective des employés cols blancs par l'ajout d'équipements applicable à la fonction d'intervenants psychosociaux auprès des policiers RÉSO du Service de police de l'agglomération de Longueuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.10

ENTÉRINEMENT D'UNE LETTRE D'ENTENTE MODIFIANT L'ANNEXE DES HORAIRES DE TRAVAIL DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES EMPLOYÉS COLS BLEUS (SD-2025-1291)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'entériner la lettre d'entente intervenue le 22 avril 2025 avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) section locale 307, modifiant l'annexe des horaires de travail de la convention collective des employés cols bleus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.11

ENTÉRINEMENT D'UNE TRANSACTION ET QUITTANCE AVEC L'EMPLOYÉ CADRE N° 165658 (SD-2025-1418)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'entériner la transaction et quittance avec l'employé cadre n° 165658, jointe au sommaire décisionnel SD-2025-1418, signée par le chef du Service relations de travail et santé sécurité le 10 juillet 2025, et de prescrire qu'elle ne requière pas la signature de la greffière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.12

NOMINATION DE LA DIRECTRICE À LA DIRECTION DES SERVICES JURIDIQUES (SD-2025-1241)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres

présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'approuver la nomination d'Emilie Roy à titre de directrice à la Direction des services juridiques, pour une durée indéterminée et à compter du 25 août 2025, selon les conditions prévues au contrat de travail joint au sommaire décisionnel SD-2025-1241;

2° d'approuver le contrat de travail à intervenir entre la Ville et cette dernière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.13

NOMINATION DE LA DIRECTRICE À LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (SD-2025-1293)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'approuver la nomination de Jennifer Plante à titre de directrice à la Direction des ressources humaines, pour une durée indéterminée et à compter du 25 août 2025, selon les conditions prévues au contrat de travail joint au sommaire décisionnel SD-2025-1293;

2° d'approuver le contrat de travail à intervenir entre la Ville et cette dernière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.14

RÉSILIATION DU CONTRAT APP-23-047 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE CHARGEMENT, TRANSPORT ET RECYCLAGE DES BOUES DU CENTRE D'ÉPURATION RIVE-SUD (CERS) (SD-2025-1510)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation de résilier le contrat APP-23-047 pour la fourniture de services de chargement, transport et recyclage des boues du Centre d'épuration Rive-Sud (CERS), adjugé à Environnement Viridis inc., conditionnellement à l'adjudication du contrat LONG-25-0091.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.15**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0091 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE CHARGEMENT, TRANSPORT ET RECYCLAGE DES BOUES DU CENTRE D'ÉPURATION RIVE-SUD (CERS) (SD-2025-1527)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-25-0091 pour la fourniture de services de chargement, transport et recyclage des boues du Centre d'épuration Rive-Sud (CERS), pour la période du 15 septembre 2025 au 14 septembre 2028, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage selon le système de pondération et d'évaluation des offres, 9147-9279 Québec inc., faisant affaires sous le nom Épursol, pour un montant estimé à 5 917 632,46 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis, conditionnellement à la résiliation du contrat APP-23-047.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.16**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-24-0081 POUR DES TRAVAUX DE DÉMOLITION AU POSTE DE SURPRESSION PS9 (SD-2025-1306)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-24-0081 pour des travaux de démolition au poste de surpression PS9 situé à Saint-Bruno-de-Montarville, au plus bas soumissionnaire conforme, 9431-8979 Québec inc., faisant affaires sous le nom H&L Construction, pour un montant de 190 313,52 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.17**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0191 POUR L'ACQUISITION DE CELLULAIRES PTT (SD-2025-1268)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-25-0191 pour l'acquisition de cellulaires PTT avec forfaits voix, données et option PTT ainsi que d'un logiciel de gestion, pour une période prenant fin le 31 octobre 2030, au plus bas soumissionnaire conforme, Telus Communications inc., pour un montant de 463 245,77 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.18

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0254 POUR DES TRAVAUX DE PARAPETS DE TOITURE ET DE REMPLACEMENT DE PUIXS DE LUMIÈRE (SD-2025-1462)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-25-0254 pour des travaux de parapets de toiture et de remplacement de puits de lumière du bâtiment situé au 789, boulevard Roland-Therrien, au plus bas soumissionnaire conforme, Toitures Trois Étoiles inc., pour un montant de 205 935,17 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.19

ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ DU CONTRAT LONG-25-0283 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN MATIÈRE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES ET APTITUDES PROFESSIONNELLES DANS LE CADRE DE PROCESSUS DE SÉLECTION DES POLICIERS (SD-2025-1442)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'attribuer de gré à gré le contrat LONG-25-0283 pour la fourniture de services professionnels en matière d'évaluation des compétences et aptitudes professionnelles dans le cadre de processus de sélection des policiers, pour une période d'un an, à l'École nationale de police du Québec, pour un montant estimé à 256 288,76 \$, taxes comprises, et selon les conditions de ses offres de services, jointes au sommaire décisionnel SD-2025-1442.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.20**ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ DU CONTRAT LONG-25-0287 POUR LE SERVICE MICROSOFT DEFENDER (SD-2025-1431)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'attribuer de gré à gré le contrat LONG-25-0287 pour le service Microsoft Defender, pour la période du 1er novembre 2025 au 31 octobre 2028, au plus bas soumissionnaire conforme Microsoft Canada inc., par l'entremise du ministre de la Cybersécurité et du Numérique, pour un montant estimé à 186 489,45 \$, taxes comprises, et selon l'entente à intervenir entre les parties;

2° d'autoriser le paiement d'une facture pour des frais de courtage à Fonds des Infrastructures et des Services (Ministère de la Cybersécurité et du Numérique), pour un montant de 3 729,79 \$, taxes comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.21**AUTORISATION D'ATTRIBUER DE GRÉ À GRÉ LE CONTRAT LONG-25-0272 POUR LE RENOUELEMENT DE L'UTILISATION ET DU SUPPORT DU SYSTÈME INSEYETS (SD-2025-1292)**

CONSIDÉRANT que, sur recommandation de la ministre des Affaires municipales, le gouvernement du Québec a édicté, le 6 mars 2025, le *Règlement imposant des conditions à l'attribution de certains contrats d'approvisionnement par des organismes municipaux*;

CONSIDÉRANT que ce Règlement s'applique notamment aux contrats d'approvisionnement de matériel et de logiciels informatiques et qu'il constitue une réponse à l'imposition de droits de douanes par les États-Unis d'Amérique, sur des produits originaires du Canada;

CONSIDÉRANT que les contrats de cette nature ne peuvent être attribués de gré à gré qu'à un établissement ayant une entreprise au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental applicable, sauf autorisation préalable du conseil;

CONSIDÉRANT que, pour le logiciel ci-après mentionné, des recherches indiquent qu'aucun fournisseur local ne propose de solution répondant aux critères techniques et fonctionnels nécessaires pour répondre aux besoins du Service de police de l'agglomération de Longueuil et que, dans les circonstances, il est justifié d'attribuer ce contrat à une entreprise n'ayant pas d'établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental;

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres

présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser l'attribution de gré à gré du contrat LONG-25-0272 pour le renouvellement de l'utilisation et du support du système Inseyets, pour la période du 3 octobre 2025 au 2 octobre 2026, à Cellebrite inc., entreprise n'ayant pas d'établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental, pour un montant estimé à 120 838,67 \$, taxes comprises, (75 846,10 \$ USD) et selon les conditions de son offre de services datée du 18 mars 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.22

AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE APP-23-030 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE ET EN ARCHITECTURE POUR DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES (CONTRAT 2) (SD-2025-1341)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser une dépense de 198 955,30 \$, taxes comprises, au contrat-cadre APP-23-030 pour des services professionnels en ingénierie et en architecture pour des travaux d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées (contrat 2), requise pour la surveillance des travaux de remplacement des lamelles et des supports des décanteurs 2 et 4 de l'usine d'eau potable Louise-Gravel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.23

AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE LONG-24-0208 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE MÉCANIQUE, ÉLECTRIQUE ET MISE EN SERVICE POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES PRÉPARATOIRES, DE PLANS ET DEVIS ET POUR LA SURVEILLANCE DE TRAVAUX POUR DIVERS BÂTIMENTS DE LA VILLE (CONTRAT 2) (SD-2025-1551)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser une dépense de 724 672,48 \$, taxes comprises, au contrat-cadre LONG-24-0208 pour des services professionnels en ingénierie mécanique, électrique et mise en service pour la réalisation d'études préparatoires, de plans et devis et pour

la surveillance de travaux pour divers bâtiments de la ville (contrat 2), requise pour la construction de la caserne 14 à Saint-Bruno-de-Montarville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.24

APPROBATION DE LA DESCRIPTION DU PROJET DE RÉVISION DU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL (SD-2025-1260)

CONSIDÉRANT la résolution CA-240919-8.8 du conseil d'agglomération tenu le 19 septembre 2024, approuvant une convention d'aide financière dans le cadre de la mesure 1.4 du plan de mise en œuvre 2023-2027 de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'approuver la description du projet de révision du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil, jointe au sommaire décisionnel SD-2025-1260, conformément à la convention d'aide financière dans le cadre de la mesure 1.4 du plan de mise en œuvre 2023-2027 de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire;

2° de transmettre la présente résolution ainsi que la description du projet à la ministre des Affaires municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.25

APPROBATION D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL – IMMERSION (SD-2025-0970)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Sylvain Joly, de prendre l'orientation d'approuver le protocole d'entente établissant une collaboration avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est pour l'accueil de stagiaires du Programme de développement professionnel – Immersion au sein des unités en santé mentale du CISS de la Montérégie-Est, pour une période de trois ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.26**APPROBATION D'UNE ENTENTE CONCERNANT LES POINTS DE COLLECTE DES APPAREILS CONTENANT DES RÉFRIGÉRANTS (SD-2025-0711)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Reine Bombo-Allara, de prendre l'orientation d'approuver l'entente avec GoRecycle Canada inc. concernant la gestion et l'opération de points de collecte des appareils contenant des réfrigérants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.27**APPROBATION D'UNE ENTENTE CONCERNANT LA PARTICIPATION DU SERVICE DE POLICE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL AU PROGRAMME DE FORMATION SUR LA DÉTECTION DE LA CAPACITÉ DE CONDUIRE AFFAIBLIE PAR LA DROGUE (SD-2025-1529)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Carl Lévesque, de prendre l'orientation d'approuver l'entente avec le ministre de la Sécurité publique concernant les modalités de versement de subventions pour soutenir la participation du Service de police de l'agglomération de Longueuil au Programme de formation sur la détection de la capacité de conduire affaiblie par la drogue, pour l'exercice financier 2024-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.28**APPROBATION D'UNE ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION D'ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE LOGEMENT (SD-2025-1183)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Lysa Belaicha, de prendre l'orientation :

1° d'approuver une entente d'aide financière avec la Coalition pour le droit au logement de l'agglomération de Longueuil pour la réalisation d'activités de mobilisation, de sensibilisation et d'accompagnement en matière de logement, par laquelle la Ville s'engage notamment à verser à cet organisme la subvention prévue à cette entente, soit un montant de 20 000 \$, taxes comprises, le cas échéant, pour une période prenant fin le 30 septembre 2026;

2° d'autoriser l'appropriation du montant en provenance de l'enveloppe budgétaire de l'entente de partenariat en matière de logement 2025-2027, conclue avec Centraide du Grand Montréal et le CISSS de la Montérégie-Centre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.29

APPROBATION D'UNE ENTENTE POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE COLLECTE ET DE DISPOSITION DES ORDURES ET DES MATIÈRES RECYCLABLES (SD-2025-1538)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'approuver l'entente avec la Société de transport de Longueuil, pour la fourniture de services de collecte et de disposition des ordures et des matières recyclables des centres d'exploitation du Réseau de transport de Longueuil, pour la portion des compétences d'agglomération, pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2029.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.30

APPROBATION D'UNE CONVENTION DE RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS D'EXPLOITATION DE CERTAINS ENSEMBLES IMMOBILIERS (SD-2025-1347)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'approuver la convention avec la Société d'habitation du Québec et l'Office d'habitation de Longueuil concernant le renouvellement des conventions pour l'exploitation des ensembles d'habitation Longueuil 001 de Roussillon, Saint-Hubert 001, Longueuil 002 l'Oasis, Longueuil 003 l'Accueil, Lemoyne 001 Maison Jean Bariteau, Longueuil 004 Carillon, Longueuil 005 Caroline, Greenfield-Park 001, Longueuil 010 Coopérative Bienville et Longueuil 009 Coopérative Gentilly;

2° de s'engager à assumer 10 % de coûts du déficit d'exploitation des ensembles d'habitation visés par ces conventions pendant toute la durée des renouvellements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.31

APPROBATION DU RÈGLEMENT L-127-1, DU RÈGLEMENT L-134-1 ET DU RÈGLEMENT L-140 DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE LONGUEUIL (SD-2025-1542)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'approuver les règlements suivants, adoptés par le Réseau de transport de Longueuil le 3 juillet 2025 :

1° le *Règlement L-127-1 modifiant le Règlement L-127 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt de 27 842 000 \$ portant le montant total à 44 235 000 \$ pour financer la réalisation de projets de maintien et de développement des actifs;*

2° le *Règlement L-134-1 modifiant le Règlement L-134 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt de 42 290 000 \$ portant le montant total à 55 431 000 \$ pour financer la réalisation de projets technologiques;*

3° le *Règlement L-140 décrétant un emprunt n'excédant pas 4 103 000 \$ pour financer l'acquisition et le remplacement d'abribus au cours des années 2026, 2027 et 2028.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.32

ADOPTION DU RÈGLEMENT CA-2025-440 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CA-2016-259 ÉTABLISSANT LA TARIFICATION APPLICABLE POUR LES BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS OFFERTS PAR LA VILLE DANS SES COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION (SD-2025-1493)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adopter le *Règlement CA-2025-440 modifiant le Règlement CA-2016-259 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités offerts par la ville dans ses compétences d'agglomération.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.33**ADOPTION DU RÈGLEMENT CA-2025-443 ORDONNANT DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA CASERNE 22, SITUÉE AU 1920, RUE BRÉBEUF, À LONGUEUIL ET DÉCRÉTANT, À CES FINS, ET POUR LE PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2025-1402)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Geneviève Héon, de prendre l'orientation d'adopter le *Règlement CA-2025-443 ordonnant des travaux de reconstruction de la caserne 22, située au 1920, rue Brébeuf, à Longueuil et décrétant, à ces fins, et pour le paiement d'honoraires professionnels, un emprunt.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.34**ADOPTION DU RÈGLEMENT CA-2025-444 SUR LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS (SD-2025-1141)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adopter le *Règlement CA-2025-444 sur les modalités de publication des avis publics.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.35**ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION POUR L'ANNÉE 2026 (SD-2025-1301)**

CONSIDÉRANT la recommandation CEA-250813-12.2 du comité exécutif d'agglomération;

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation de tenir les séances ordinaires du conseil d'agglomération, pour l'année 2026, aux jours suivants, à compter de 16 h :

1° 22 janvier;

- 2° 19 février;
- 3° 19 mars;
- 4° 30 avril;
- 5° 28 mai;
- 6° 18 juin;
- 7° 9 juillet;
- 8° 20 août;
- 9° 24 septembre;
- 10° 22 octobre;
- 11° 19 novembre;
- 12° 10 décembre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.36

ENTÉRINEMENT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'APPUI AUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (SD-2025-1560)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Sylvain Joly, de prendre l'orientation :

1° d'entériner le dépôt d'une demande d'aide financière auprès du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie dans le cadre du Programme d'appui aux projets de développement économique, pour permettre la production d'une étude stratégique de l'environnement économique de l'agglomération de Longueuil;

2° d'informer le conseil d'agglomération de l'octroi d'un contrat d'une valeur estimée à 75 000 \$ à une firme spécialisée en conseils stratégiques et intelligence économique pour procéder à l'élaboration de l'étude, et ce, à la condition de l'approbation de la demande d'aide financière au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.37

ADHÉSION DE LA VILLE À UNE ENTENTE D'ACHAT REGROUPE AVEC LE CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (SD-2025-1487)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° de confirmer au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) l'adhésion de la Ville à l'entente ayant pour but l'achat regroupé de véhicules légers, pour la période du 1^{er} novembre 2025 au 31 octobre 2026, pour un montant estimé à 6 749 032,50 \$, taxes comprises et de confier au CAG le processus d'appel d'offres menant à l'adjudication de ce contrat;

2° de compléter, dans les délais fixés, la demande d'adhésion, la fiche technique d'inscription et tout autre document nécessaire qui visera notamment à identifier les quantités requises;

3° de s'engager à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si la Ville avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

4° d'autoriser le chef de la Division acquisitions de la Direction de l'approvisionnement à procéder à l'adhésion de la Ville à l'achat regroupé de véhicules légers, par l'entremise du logiciel d'achat en commun du CAG, si applicable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.38

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0075 POUR LA FOURNITURE ET LA DISTRIBUTION DE CARTES-CADEAUX ÉLECTRONIQUES DANS LE CADRE DE LA RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE ET DES RETRAITES (SD-2025-1514)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-25-0075 pour la fourniture et la distribution de cartes-cadeaux électroniques dans le cadre de la reconnaissance des années de service et des retraites, pour une période prenant fin le 31 décembre 2029, au plus bas soumissionnaire conforme, La Forfaiterie inc., pour un montant de 215 636,89 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.39

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0207 POUR L'ACHAT D'UN FOURGON ÉCHELLE AÉRIENNE TÉLESCOPIQUE (SD-2025-1548)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-25-0207 pour l'achat d'un fourgon échelle aérienne télescopique aménagé pour les électriciens de la Direction des biens immobiliers, au plus bas soumissionnaire conforme, Échelles Warwick inc., pour un montant de

350 669,01 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.40

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0245 POUR LA FOURNITURE DE MAIN-D'ŒUVRE ET D'OUTILLAGE SPÉCIALISÉS (SD-2025-1471)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-25-0245 pour la fourniture de main-d'œuvre et d'outillage spécialisés, pour une période de trois ans, au plus bas soumissionnaire conforme, Groupe C. & G. Beaulieu inc., pour un montant de 4 351 610,96 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.41

ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ DU CONTRAT LONG-25-0310 POUR LE SERVICE DE SAUVEGARDE DES DONNÉES COMMVAULT (SD-2025-1547)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'attribuer de gré à gré le contrat LONG-25-0310 pour le service de sauvegarde des données Commvault, pour une période de trois ans, au seul soumissionnaire, lequel est conforme, ITI inc., par l'entremise du ministre de la Cybersécurité et du Numérique, pour un montant estimé à 686 257,76 \$, taxes comprises, et selon les conditions de son offre de services datée du 10 juillet 2025;

2° d'autoriser le paiement d'une facture pour des frais de courtage à Fonds des Infrastructures et des Services (Ministère de la Cybersécurité et du Numérique), pour un montant de 13 725,16 \$, taxes comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.42**APPROBATION D'UNE PROMESSE BILATÉRALE DE VENTE ET D'ACQUISITION POUR L'IMPLANTATION D'UN POSTE DE POLICE (SD-2025-1587)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'approuver la promesse bilatérale de vente et d'acquisition à intervenir avec la Ville de Brossard, portant sur des parties des lots 2 029 850 et 2 029 957 du cadastre du Québec (en voie de subdivision), d'une superficie approximative de 7091 mètres carrés, pour un prix de vente total approximatif de 2 053 199, 05 \$, taxes non comprises, lesquelles parties de lots sont situées sur le boulevard Milan, à Brossard, pour y implanter un poste de police.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.43**NOMINATION DU DIRECTEUR À LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE – DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE ET PARTENARIATS (SD-2025-1329)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'approuver la nomination de Sébastien Roy à titre de directeur à la Direction générale adjointe – Développement stratégique et partenariats, pour une durée indéterminée et à compter du 15 septembre 2025, selon les conditions prévues au contrat de travail joint au sommaire décisionnel SD-2025-1329;

2° d'approuver le contrat de travail à intervenir entre la Ville et ce dernier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-12.44**FIN DU LIEN D'EMPLOI AVEC L'EMPLOYÉ CADRE NO 171816 (SD-2025-1642)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'entériner la fin d'emploi de l'employé cadre n° 171816, pour les motifs énoncés au sommaire décisionnel SD-2025-1642 et autoriser toute démarche administrative nécessaire à la mise en oeuvre de cette décision.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À 17 h 18, l'ordre du jour de la première partie de la séance étant épuisé, la séance est suspendue jusqu'à 19 h.

DEUXIÈME PARTIE

Il est 19 h, le conseil reprend ses travaux.

13. CLÔTURE

CO-250819-13.1

PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil interviennent à tour de rôle.

CO-250819-13.2

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Une deuxième période est tenue au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil. Durant cette période, le Greffe lit les questions reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant.

Sylvain Nadeau dépose une lettre concernant la signalisation à l'intersection de la Grande-Allée et de la rue Georges.

Francis Loiseau, pour le Regroupement refoulement et inondations-secteur Moreau/Ménard/Milot, dépose un document concernant les fortes pluies et les sinistres survenus dans le secteur ainsi que les demandes de ce regroupement.

Jean-Christophe Parent-Paquette dépose une pétition des résidents de Grand Boulevard, entre les rues Georges et Édouard concernant la décision de la Ville de modifier la configuration de cette artère.

Proposition technique

À 20 h 42, il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Affine Lwalalika de prolonger la période de question pour une durée maximale de 30 minutes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250819-13.3

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé de lever la séance, il est 20 h 54.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président,

La greffière,

Alvaro Cueto

Sophie Deslauriers